



ADMINISTRATION COMMUNALE / SECRÉTAIRE - BOURSIER

No de tél. / fax : 026 675 23 71

N.B.: N'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur automatique, il sera traité rapidement.

Natel : 079 453 90 33

E-mail : commune@russy.ch

Correspondances : boîte aux lettres, école de Russy, au centre du village.

ASSEMBLÉE COMMUNALE, budget 2010

CONVOCATION

Les citoyennes et citoyens de la commune de Russy sont convoqués en assemblée communale ordinaire, à la salle communale, le:

VENDREDI 17 DÉCEMBRE 2010, À 20H15

Tractanda

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 27 avril 2010
2. Budget 2011 :
 - 2.1. Budget de fonctionnement
 - 2.2. Budget des investissements
 - 2.3. Rapport de la Commission financière
 - 2.4. Approbation
3. Approbation de la modification du règlement du 18 mai 1993 relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux, taxe annuelle d'utilisation.
4. Confirmation de l'organe de révision.
5. Approbation des nouveaux statuts d'Ascobroye du 13 octobre 2010.
NB: Les statuts peuvent être consultés au secrétariat communal et ne seront pas lus lors de l'assemblée communale.
6. Informations communales
7. Divers

Le Conseil communal

ASSEMBLEE COMMUNALE, comptes 2010

Date à retenir: vendredi 18 mars 2011

CONTRÔLE DES HABITANTS / Arrivés et départs

Arrivées de, avec nos souhaits de bienvenue:

Morens FR, le 01.03.2010	Mme Allaeys Karin Geneviève
Zermatt VS, le 01.06.2010	M. Cambridge Didier
Léchelles FR, le 01.07.2010	Mme Monnerat Estelle
Léchelles FR, le 01.07.2010	M. Monnerat Christophe
Moutier BE, le 12.07.2010	Mme Jacquemai Chloé
Moutier BE, le 12.07.2010	M. Jacquemai Dany
Moutier BE, le 12.07.2010	M. Jacquemai Tym

Naissance de, avec nos félicitations:

le 23.08.2010, Steingruber Aude, fille de Stéphanie et de Vincent

le 15.08.2010, Monnerat Anaïs, fille de Estelle et de Christophe

Départs pour, avec nos meilleurs vœux pour l'avenir:

Belfaux FR, le 01.01.2010	Mme Piller Patricia
Belfaux FR, le 01.01.2010	Mme Piller Stéphanie
Dompierre FR, le 30.04.2010	Mme Guillet Cindy
Fahrweid ZH, le 31.05.2010	Mme Fernandes Marinho Carla
Fahrweid ZH, le 31.05.2010	M. Abrunhosa Correia César
Villarepos FR, le 01.08.2010	M. Zosso Cyril
Villarepos FR, le 01.08.2010	Mme Cambridge Hanni
Villarepos FR, le 01.08.2010	Mlle Cambridge Zoé

Population au 30.09.2010 : 211 HABITANTS

A VOS AGENDAS

Samedi 4 décembre: de 9h00 à 12h30, le Conseil communal rendra visite aux aînées de la commune.

Vendredi 10 décembre: L'Amicale villageoise offre à la population de Russy thé, vin chaud et biscuits de Noël sur la place du village de 19h à 20h.

Dimanche 12 décembre: à 14h, à l'église de Dompierre, concert de Noël de la Ste-Cécile en compagnie du groupe gospel Sunday Singers.

Samedi 18 décembre: à 19h, sur la place du village de Russy, concert du chœur d'enfants les Baladins. Soupe et thé offerts.

Dimanche 9 janvier: loto de la chapelle de Russy, à 20h, à la grande salle de Dompierre.

Samedi 16 avril: concert annuel de de la Ste-Cécile, à la halle polyvalente Dompierre.

Samedi 14 et dimanche 15 mai & samedi 21 et dimanche 22 mai: Giron broyard des musiques à Rueyres-les-Prés

Samedi 18 et dimanche 19 juin: course de caisses à savon du Belmont

RESTAURATION DE LA CHAPELLE

Le retour de saint Modeste dans notre chapelle en février a marqué la première étape d'une série de travaux de restauration que le Conseil communal entend mettre en œuvre ces prochains mois.

Prochaine étape: la restauration de deux miroirs peints. Ces deux pièces uniques ont été déposées au mois de juin au Vitrocentre (Musée du vitrail) à Romont qui est spécialisé dans l'étude et la restauration de ce genre d'objets. Pourquoi avons-nous choisi de privilégier en tout premier ces deux objets ?

Tout simplement parce que lors du recensement du mobilier, des images et des objets liturgiques effectué à notre demande ce printemps, le Service cantonal des biens culturels nous a signalé l'état de conservation très préoccupant de ces deux miroirs qui datent du XVIII^e siècle. A noter que cet inventaire met notre chapelle sous protection du canton et permet d'obtenir des subventions pour les travaux de restauration.

Enfin, nous avons profité de ces premiers travaux pour sécuriser les tableaux, les sculptures et le gisant. En 2011, nous envisageons la rénovation des peintures et crépis extérieurs et des chaînes d'angle ainsi que d'éléments des encadrements des fenêtres. La plupart de ces travaux sont financés par le carnet de la chapelle alimenté par les dons et les lotos.

C'est grâce à toutes les personnes qui ont un jour fait un don ou participé année après année au loto que ces travaux de restauration sont aujourd'hui possibles. Un grand merci!



UN NOUVEL ÉLAN POUR LES SAPEURS-POMPIERS

Le 9 octobre 2010 a eu lieu le dernier exercice pour le corps de sapeurs-pompiers de Russy sous la forme organisationnelle actuelle. En effet, sous la houlette du canton, les corps des sapeurs pompiers doivent fusionner, ceci afin de gagner en efficacité. Pour Russy, cette fusion se fera avec Domdidier et Dompierre.

Le nouveau corps s'appellera Corps de sapeurs-pompiers intercommunal de Domdidier et environs. Ce qui implique une uniformisation des pratiques et du cadre réglementaire pour les trois communes. Parmi les nouvelles dispositions prévues, mais qui doivent être encore avalisées par les législatifs des trois communes: l'obligation de servir étendue pour tout homme ou femme domicilié/e sur le territoire de la commune, quelle que soit sa nationalité, à partir du 1er janvier de l'année de ses 21 ans jusqu'au 31 décembre de l'année de ses 50 ans. Par contre seront exemptés, entre autres, les sapeurs libérés pour raison d'âge sous le régime de l'ancien règlement. La taxe annuelle d'exemption devrait s'élever entre 100 francs et 150 francs. Cette fusion devra encore obtenir l'aval de notre prochaine assemblée communale. A cette occasion, notre commandant actuel, le capitaine Marc Rohrbasser, a choisi de mettre fin à son commandement après 10 ans de service. Le Conseil communal le remercie déjà pour l'excellent travail accompli à la tête de notre corps de sapeurs-pompiers.

Les citoyennes et citoyens dès 20 ans, désireux de faire partie du service du feu de notre commune, sont priés de s'annoncer auprès de notre secrétariat communal. Le calendrier des exercices 2011 du corps de sapeurs-pompiers de Russy sera prochainement publié sur notre site www.russy.ch.

PROTECTION CIVILE RENFORCÉE

Une nouvelle convention intercommunale entre Delley-Portalban, Domdidier, Dompierre, Gletterens, Russy, Saint-Aubin et Vallon a été signée. Ce groupement permettra une meilleure protection de la population dans le domaine de la protection civile. Dans les tâches qui devront être réalisées, il y a entre autres, l'analyse des risques et des mesures de prévention, la planification des exercices, la répartition des coûts entre les communes.

RADON MESURÉ, PAS DE SOUCI POUR RUSSY

L'hiver dernier, nous avons participé à la campagne de mesure du radon. Le radon est présent dans la chaîne de désintégration de l'uranium, qui est présent partout dans le sol. La désintégration naturelle de l'uranium engendre entre autres le radium et le radon. Les atomes de radon peuvent se désintégrer à leur tour pour donner du polonium, du bismuth et du plomb. Ces «produits de désintégration» sont aussi radioactifs et s'associent aux aérosols de l'air que nous respirons.

Dans les espaces clos, ils s'accumulent peu à peu. Lors de la respiration, il peut pénétrer dans les poumons, se déposer sur le tissu pulmonaire et l'irradier avec pour conséquence possible un cancer du poumon.

Bonne nouvelle pour notre commune, les valeurs mesurées sont en dessous des normes admises. A partir d'une valeur de 1000, il faut assainir. Sur notre commune, nous avons une valeur maximum de 397 et un minimum de 30. La moyenne arithmétique est de 133 becquerels.

Pour information, la valeur maximum relevée dans une habitation du canton de Fribourg est de 3600 becquerels et au Tessin une valeur de 200 000 a été relevée. Le laboratoire cantonal fribourgeois remercie la commune et les citoyens pour cette campagne qui a permis de mettre à jour les données de notre canton.

EAU COMMUNALE ANALYSÉE

Selon l'obligation cantonale faite aux distributeurs d'eau potable, le Conseil communal a procédé, ce début d'automne, à des prélèvements d'échantillons qui ont été transmis au Laboratoire cantonal pour analyse. Ce dernier communique que les résultats des analyses physico-chimiques et microbiologiques effectuées sur les échantillons prélevés sont conformes aux normes en vigueur pour l'eau potable. A noter: dureté totale 37,4 fH, nitrate 25 mg/l.

ROUTES AMÉNAGÉES

Comme le Conseil communal l'avait prévu dans son budget 2010, le goudronnage de la route dite des Pommiers et du chemin de l'étang ainsi que la réfection de la patte d'oie de la route de la Côte a été effectué au mois d'octobre par l'entreprise Routes Modernes. Pour rappel: ces travaux ont été entrepris suite aux intempéries qui, ces dernières années, ont endommagé à plusieurs reprises ces chemins.

ÉTUDE DE FUSION DES COMMUNES DE LA BASSE-BROYE

Un an après l'information distribuée en décembre 2009 d'une étude de faisabilité d'une fusion des 9 communes de la Basse-Broye (Montagny, Léchelles, Russy, Dompière, Domdidier, Saint-Aubin, Vallon, Gletterens, Delley-Portalban), les citoyens des communes concernées peuvent se demander où en est ce projet?

Le 9 novembre dernier, une nouvelle étape a été franchie avec la présentation de cette étude aux 55 conseillers communaux ainsi qu'aux secrétaires. Elle est la synthèse des travaux et des réflexions menés au sein de neuf groupes de travail créés en mars dernier pour étudier la viabilité d'une telle fusion. Administration, finances, institutions, aménagement du territoire, eaux potable, école, construction, etc. sont quelques-uns des nombreux thèmes qui ont été abordés.

Cette étude a permis d'établir les points suivants: la nouvelle entité regroupera 9000 habitants, ce qui en ferait la plus grande commune du district; le nouveau nom de la commune ne devra pas être repris d'un nom actuel; les autorités communales seront initialement composées d'un exécutif de 9 ou 11 membres; l'assemblée communale fera place à un conseil général avec une représentation au prorata de la population;

un coefficient d'impôt à 65% et une contribution immobilière à 1,5% seraient envisageables ainsi qu'un prix de l'eau à 1,30 le m³. Enfin, l'ensemble des 9 communes partageant déjà un certain nombre de tâches (défense incendie, école secondaire, épuration des eaux, corporation forestière etc.) Et la suite? La prochaine étape verra les conseils communaux se déterminer sur leur volonté de poursuivre ce projet.

A VOTRE SERVICE

Site internet de la commune

www.russy.ch est une belle carte de visite pour notre commune. Ces trois derniers mois, notre site a accueilli plus de 5600 visiteurs.

Cartes d'identité

Elles sont délivrées au secrétariat communal: tél. + fax : 026 675 23 71 / 079 453 90 33
Une seule photo est nécessaire pour la commande des deux documents (photo de bonne qualité). Délais de livraison :

Carte d'identité: minimum 6 jours ouvrables
Passeport: environ 10 jours ouvrables

Police de proximité

Comment la contacter: www.policefr.ch/proximite, e-mail: policeinfo@fr.ch ou par téléphone au poste de gendarmerie région nord à Estavayer-le-Lac au tél. 026 305 91 60.

Puériculture et conseils aux parents

District de la Broye, bâtiment de l'Hôpital, Estavayer-le-Lac. Sur rendez-vous uniquement, au tél. 026 664 77 90 du lundi au vendredi, de 8h00 à 10h00

Foyer de jour, la Famille au Jardin pour les personnes souffrant d'Alzheimer

Foyer de Jour pour personnes présentant d'importants troubles de la mémoire, de type Alzheimer, Römerswil 4 1717 St-Ursen, tél 026 321 20 13, fax 026 3213924, e-mail: info@la-famille-au-jardin.ch. Information: tél. 026 321 20 13, www.la-famille-au-jardin.ch

Le foyer de jour «La Famille au Jardin» accueille en journée, les personnes présentant d'importants troubles de la mémoire de type Alzheimer. Les jours d'ouverture sont les lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 9h00 à 17h00. La Famille au Jardin offre pour la personne elle-même: un accueil personnalisé, une aide physique et morale dans tous les domaines nécessaires. Une vie sociale avec de la convivialité, des activités adaptées aux ressources de chacun. Pour la famille: une journée de répit aussi souvent que désiré. L'assurance d'une prise en charge de la personne accueillie par un personnel qualifié, dans des conditions de sécurité et de bien-être. Le coût d'une journée en foyer est de fr. 50.- par jour. Sur demande, le transport peut être organisé.

Tous les premiers jeudis du mois, l'Association Alzheimer Suisse, section Fribourg, propose aux familles et aux proches d'une personne atteinte de cette maladie de se rencontrer à la cure de Domdidier de 15h à 17h. Animatrice: Johanna Frauchiger, tél. 026 663 46 87 ou 079 686 56 16, e-mail : johannafrauchiger@yahoo.fr. En cas de non-réponse : Colette Goumaz, tél. 026 677 48 04 ou 079 611 78 76, e-mail: goumaz@bluewin.ch

Le «Groupe prostate: On en parle»

Soutenu par la Ligue fribourgeoise contre le cancer, le « Groupe prostate : On en parle », bilingue, s'adresse aux hommes atteints d'un cancer de la prostate ainsi qu'à leurs partenaires. Il est dirigé par trois hommes, eux-mêmes touchés par ce cancer, à savoir Erwin Ingold de Fribourg, et Rinaldo Guscioni et Pier-Luigi Galli, tous deux de Villars-sur-Glâne. Ils proposent des échanges en groupe, des entretiens individuels et des conférences. Le «Groupe prostate : On en parle» a été créé en 2004 afin de répondre aux besoins des personnes touchées de partager leurs expériences, de sortir de la solitude et de discuter, dans un cadre protégé et détendu, de leur vécu depuis le diagnostic de cancer de la prostate. Gabriela Waeber-Blanchard, assistante sociale de la Ligue fribourgeoise contre le cancer, y assume un rôle de conseil et de soutien.

Activité prévues en 2011 :

Groupe d'échange: des rencontres bilingues auront lieu au Café de l'Ancienne Gare, à Fribourg, 3 mercredis soir : les 28 avril, 15 septembre et 1er décembre 2010, de 18h30 à 19h30, sans inscription préalable. Toutes les personnes concernées ainsi que leurs partenaires sont cordialement invitées.

Echange individuel: entretien avec un membre du groupe de base, à domicile ou dans un lieu neutre. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec la Ligue fribourgeoise contre le cancer.

Le respect mutuel et une discrétion absolue entre les participants ainsi que des échanges sans tabou sont essentiels. Par contre, aucun conseil d'ordre médical ou thérapeutique n'est donné. Pour toute autre information concernant les différentes offres ou recevoir le nouveau prospectus explicatif, contacter :

Ligue fribourgeoise contre le cancer: Gabriela Waeber-Blanchard, tél. 026 425 54 49, e-mail: g.waeber@liguessante-fr.ch

En français et en allemand: Erwin Ingold, tél. 026 424 02 91, e-mail : mediation@erwin-ingold.ch

En français: Rinaldo Guscioni, tél. 026 401 20 32 et Pier-Luigi Galli, e-mail: pier-luigi.galli@bluewin.ch

Passepartout Broye: transport pour personnes âgées et/ou handicapées

La commune de Russy soutient financièrement cette institution. N'hésitez pas à recourir à ce service, pour vos déplacements. Tél. 026 663 90 10.

Repas à domicile

Les personnes intéressées sont priées de téléphoner au tél. 026 663 99 34.

Lire ensemble pour les seniors qui souhaitent qu'on leur fasse la lecture

Lire un journal, un magazine, un roman... Pro Senectute propose aux personnes âgées (dès 60 ans) des rencontres lecture hebdomadaires, bimensuelles ou mensuelles d'une durée d'environ deux heures animées par une bénévole. Prix d'une séance de lecture: individuelle 5 fr., en groupe de 3 personnes 20 fr. Pour bénéficier de cette prestation ou devenir lecteur bénévole, s'adresser à Pro Senectute Fribourg, ch. de la Redoute 9, 1752 Villars-sur-Glâne, tél. 026 347 12 40.

Ludothèque de la Broye

Plus de 1000 jeux pour 30 fr. par an. La ludothèque de la Broye à Estavayer-le-Lac est ouverte chaque mercredi vendredi de 16 à 18h, le samedi de 9h30 à 11h30. www.ludo-broye.ch

AVEC NOS FÉLICITATIONS

Deux habitants de notre village ont franchi le cap des 90 printemps cette année.

Madame **Ducry Jeanne** est née à Domdidier le 11 mars 1920. Après les heures d'école, elle travaillait déjà sur le domaine paternel avec ses frères où elle s'est révélée être une championne pour guider et faire travailler les chevaux. Elle a uni sa destinée à Louis Ducry et ensemble, ils sont partis habiter d'abord à Cousset, puis à Payerne, avant de s'installer en 1966 à Russy, où elle a secondé son mari dans la conduite du domaine agricole et s'est passionnée pour le jardinage et les fleurs. Atteinte dans sa santé, elle réside aujourd'hui au home des Lilas à Domdidier

Monsieur **Pauchard Ernest** est né à Russy le 23 juin 1920. Quand on pense à Ernest, on le voit sur son tracteur Massey Ferguson ou une faux à la main... Nonante ans d'une vie bien remplie entre son activité de paysan, sa famille de six enfants et de nombreux mandats au service de la commune. Le 1er janvier 1958, il est nommé capitaine des pompiers, un poste qu'il occupera jusqu'au 31 décembre 1982. En 1962, il est élu conseiller paroissial, un mandat qui s'achèvera au printemps 1966. De 1966 à 1982, il œuvre comme conseiller communal tout en rendant service à notre commune comme piqueur et forestier.

RÉTROSPECTIVE

Votre dévouement mérite bien un coup de blanc

Le traditionnel apéro de début d'année a réuni plus d'une vingtaine de citoyennes et citoyens qui consacrent de leur temps libre à des tâches ou à des mandats communaux. A cette occasion, le Conseil communal a remercié Mme Gabriele Britschgi-Pauchard pour ses quinze ans d'activité comme agente AVS de notre commune.

Un dimanche en douceur avec nos aînés

Le dimanche 7 mars fut tout simplement exquis pour les aînés de notre commune et le conseil communal qui les recevait lors du traditionnel repas qui les rassemble depuis de nombreuses années à la salle communale, de 65 pour les plus jeunes à 94 printemps pour la doyenne de la journée, Mme Cécile Guillet. Le repas et l'après-midi qui a suivi ont été placés sous le signe de la gaieté, des souvenirs partagés et de la joie de se retrouver après un si long hiver. Un moment de bonne humeur annonciateur de printemps qui se renouvellera le dimanche 6 mars 2011!



Un retour tout en modestie dans notre chapelle

Son retour a été aussi discret que son départ même s'il a eu droit à chaque fois à sa photo dans La Liberté. Modeste, notre saint, porte bien son nom. Après une année d'absence, entre l'exposition au Musée d'art brut et la restauration du gisant à Fribourg dans l'atelier de conservation et de restauration ACR, le voilà revenu dans notre chapelle. Les principales interventions ont porté sur la restauration des tissus, en l'occurrence le taffetas de soie bleu clair qui couvre l'intérieur du bahut, les rideaux, la gaze de soie qui couvre les mains, les os et le crâne ainsi que sur la décoration en fils d'or et d'argent, les fausses pierres, les perles et l'épée. Enfin, la relique a été placée dans un nouveau bahut et la vitrine renforcée.

La Bénichon prend un coup de jeune

Un tipi planté et entouré d'une palissade en bois: pour un peu, on se serait cru au Far West à l'époque de Lucky Luke et des frères Dalton. De fait, ce camp retranché a abrité durant deux jours notre fête villageoise qui, cette année sous l'impulsion des plus jeunes membres de l'Amicale villageoise, a pris le samedi soir un sacré coup de jeune avec grand écran pour la diffusion des match du Mondial et DJ pour danser jusqu'au bout de la nuit! Tout en respectant bien sûr la tradition avec la réunion le dimanche des familles autour d'une copieuse assiette de jambon.

Une sainte vierge toute belle

Une douce fin d'après-midi baignée d'un tendre soleil de mai: le ciel était avec les personnes venues pour la bénédiction de la nouvelle statue de la Vierge Marie à la grotte des Roches, dimanche 16 mai. Mais ne fût-il pas là qu'il brillait tout de même dans de nombreux cœurs de l'assistance, heureux de voir que la grotte mariale avait retrouvé sa sainte protectrice. L'abbé Genoud a présidé à cette cérémonie tout en dévotion et en amitié, organisée par le Conseil communal. Albert Pauchard a évoqué l'histoire de cette grotte, intimement liée à celle de Lourdes, creusée par des gens du village au début des années 1960, à l'initiative de l'abbé Sallin. Un grand merci à Mme et M. Kobel qui ont préparé les gourmandises accompagnant le verre de l'amitié et accueilli les personnes présentes dans la cour de leur ferme à l'issue de la bénédiction.



Une place de pique-nique encore plus accueillante

Fréquentée et appréciée, elle le sera encore longtemps la place de pique-nique située sur la Côte. Grâce à l'initiative bienvenue de la Société de développement de Dompierre-Russy et avec les concours financiers des communes de Léchelles, propriétaires des lieux, et de Russy, cette place dispose désormais d'un magnifique couvert qui s'intègre à merveille au lieu, d'une nouvelle table, de bancs tout neufs et d'un solide grill inoxydable... Ces nouvelles installations méritaient bien une inauguration dans la bonne humeur. Elle a réuni, dimanche 22 août autour d'une soupe de chalet et de grillades, de nombreuses personnes jusque tard

le soir. La fête a été ponctuée d'exercices physiques, comme le pompage d'eau avec une vénérable motopompe datant du début du siècle dernier, et intellectuels comme concours pour trouver le nom d'arbustes dont le 1er prix est revenu à la famille Claude Verdon, Dompierre; 2e prix : Mme Elisabeth Pauchard, Russy ; 3e prix : M. Charly Ducry, Dompierre.

Un enfant de Russy préside le législatif d'Ecublens

Le samedi matin 2 octobre dernier, le village de Russy s'est animé quelques instants autour de la fontaine, au centre du village. M. Jean-Michel Barbey, fils de Pierre, qui est enfant de la famille Barbey, aux Roches, préside cette année le législatif de la commune vaudoise d'Ecublens (environ 10 000 habitants), proche de Lausanne et qui accueille sur son territoire l'EPFL.

La tradition veut que le président fasse découvrir son village et sa région d'origine lors de la course annuelle à ses collègues. Samedi 2 octobre, une cinquantaine de membres du Conseil communal et la Municipalité d'Ecublens ont partagé un apéro sur la place de notre village après une visite commentée de la chapelle par Albert Pauchard et une présentation de notre village par Serge Lambert. Pour des visiteurs qui, en principe, ne jurent que par le chasselas, ils ont tout particulièrement apprécié l'eau de notre fontaine parfumée et colorée d'un soupçon d'absinthe.



Sur le mur de grimpe vers la majorité

Vendredi 26 février 2010, les communes de Russy et Dompierre ont invité leurs nouveaux citoyens. La soirée a démarré sur le mur de grimpe de Salavaux et s'est terminée autour d'un

repas convivial et sympathique, servi à la salle communale de Russy. Toutes nos félicitations à Limat Christelle et Pasqualini Luca, nouveaux citoyens de notre commune.



Cavaliers et chevaux ont sillonné le Belmont

Dimanche 17, le Battoir a accueilli une centaine de cavaliers et de chevaux dans le cadre du traditionnel Rallye équestre organisé par syndicat chevalin de la Broye. Les cavaliers ont ainsi sillonné le Belmont. Si la météo était fort maussade, le cœur y était.

COMMUNICATION DES SOCIÉTÉS

Course de caisses à savon du Belmont, départ 12e !

La course 2010 a vécu ! Une course sans incidents, malgré des conditions météorologiques pas vraiment favorables: en raison de la pluie, la course des hommes du samedi après-midi a dû tout d'abord être retardée, puis finalement a été raccourcie, la dernière partie du parcours étant trop glissante. Chez les dames, la fin de la course a également été difficile, avec la nécessité de rajouter des couches d'habits pour faire face à des températures dignes d'un mois de mars ! Tous les résultats figurent sur www.ccsb.ch. Ce site internet va être développé dans le courant du printemps 2011 pour permettre une publication plus facile d'un plus grand nombre de photos.

Le comité du CCSB tient en outre à remercier tous les bénévoles: plus de 110 postes différents sont nécessaires pour le bon déroulement des courses et garantir le ravitaillement. Seul un engagement des coureurs à ce niveau, ainsi que de nombreux autres bénévoles, permet d'envisager de nouvelles courses. Les coureurs profiteront de la pause hivernale pour réparer et améliorer leur bolide, ou pourquoi pas, pour en construire de nouveaux. Avant de vous lancer dans la construction, jetez un coup d'œil au règlement (sur le site internet), qui vous donnera

les indications indispensables pour les grandeurs et accessoires de sécurité obligatoires. Réservez déjà sur vos agendas le week-end des 18 et 19 juin 2011, date de la prochaine course.



Apportez votre soutien aux Céciliennes 2011

Le Chœur mixte de Dompierre-Russy organise les Céciliennes en 2011. Cette manifestation aura lieu les 2,7,8 et 9 octobre 2011. Cette fête regroupe tous les chœurs paroissiaux de la Vallée de la Broye soit environ 250 chanteurs. Un comité d'organisation œuvre déjà depuis quelques mois. Le comité se présente de la manière suivante : présidente : Heidi Barbey / vice-président: Jean-Pierre Vonlanthen / caissier : Joseph Pochon / secrétaire : Eliane Gafner / subsistance: Pascal Joye / personnel et décoration : Corinne Limat / infrastructure : Gérard Minguely / responsable des chorales et animation : Emmanuel Ding / libretto : Laurent Aegerter et André Rey.

Afin qu'une telle manifestation fonctionne, le comité est à la recherche de bénévoles. Les personnes désireuses d'apporter une aide peuvent s'inscrire chez la responsable du personnel: Mme Corinne Limat, 1773 Russy, tél. 026 660 77 89.

RAPPEL

Entreposage du bois en forêt

Nous rappelons qu'il est interdit d'entreposer du bois à moins de 1 mètre du bord des chemins forestiers, sur les places d'évitement, ainsi que sur les «pattes-d'oie» de ces chemins. Certaines entreprises de transport ont rencontré d'énormes difficultés de circulation, lors d'évacuation de bois de service.

Nettoyage des routes communales

Nous rappelons les obligations à chaque propriétaire, de nettoyer les tronçons de route situés à proximité de leur propriété, ainsi que les talus en propriété situés aux abords des routes communales.

Horaire de la déchetterie

Octobre à mars: mardi, de 16h00 à 17h00
 jeudi, de 16h00 à 17h00
 samedi, de 10h30 à 12h00

Avril à septembre: mardi, de 17h00 à 18h00
 jeudi, de 17h00 à 18h00
 samedi, de 15h30 à 17h00

Attention la déchetterie est fermée les:

samedi 25 décembre 2010

samedi 1 janvier 2011

Dépôts de branches et de déchets de taille

La déchetterie réceptionne d'importantes quantités de branches et de déchets de taille, principalement en période de taille des arbres. Ce qui rend très difficile la gestion de la benne de récupération. A l'avenir, seule une quantité limitée d'environ 1 m³ sera acceptée à la déchetterie. Les quantités plus importantes devront être déposées chez Vegetech à Avenches. La facturation se fait directement auprès de la commune.

Benne à ordures

Heures d'utilisation de la benne à ordures: de 6h à 22h.

Pannes: Merci d'annoncer les dérangements à M. Alain Bozzini, tél. 026 675 40 40 ou à l'administration communale. De cette façon, il est possible de remédier rapidement aux éventuels problèmes. Les sacs poubelles doivent être repris et non stockés devant ou dans le conteneur.

Carte d'ordures défectueuse

Lors du remplacement de votre carte d'ordures défectueuse, il vous sera désormais facturé un montant de Fr. 5.-.

Vote par correspondance

Le bureau électoral devra déclarer nuls et non valables les bulletins de vote dont le certificat de capacité civique est ouvert ou ne porte pas de signature. Nous vous prions de lire attentivement les recommandations figurant sur le certificat de capacité civique.

Location de la salle communale

Réservation auprès de Mme Stéphanie Steingruber, tél. 026 675 54 71.

Pour vos réunions de familles

Tables à disposition chez M. Jean Louis Limat, au tél. 026 675 34 40.

Gril(s) à disposition chez M. Ducry Jean-François, tél. 026.675 20 78.

Abonnements CFF – Cartes journalières

Des abonnements journaliers CFF sont à la disposition de la population de Russy. A réserver auprès de:

Kiosque de la Gare, à Domdidier, tél. 026 675 19 43.

Commune de Corcelles-près-Payerne, tél. 026 660 25 62.

Deux cartes journalières sont également à disposition auprès de l'administration communale Les Montets, tél. 026 665 18 08.

AU FIL DE L'HISTOIRE COMMUNALE

Police d'abonnement à la lumière électrique

M. Martin Kobel nous a transmis ce document éclairant sur le prix de l'électricité. Il s'agit d'un contrat d'abonnement à la « lumière électrique » établi entre Simon Ottet et les Entreprises Electriques Fribourgeoises le 30 septembre 1919. On y découvre que l'abonnement par trimestre s'élève à 9 fr. 20. Et pour l'année à 36 fr. 80. Si la « chambre de ménage », la cuisine, l'écurie et la grange disposent d'une lampe, il n'en est rien de la chambre à coucher ou du corridor. Mais comment en arrive-t-on à un tel calcul? Tout simplement à l'époque, on ne paie pas son électricité en fonction de sa consommation mais au nombre de lampes qu'on possède. Ainsi 1 lampe équivaut à la consommation de 8 bougies, le prix de la bougie est établi à 1 fr. 20 par année pour les lampes intérieures et à 1 fr. pour la lampe extérieure. Faites le calcul...

... Il y a cinquante ans, 1960

Secrétaire Collaud Marius, syndic Pauchard Maurice

Cette année-là, le grand dossier qui occupe le Conseil communal est l'aménagement des routes de la commune. Elles ne sont pas encore goudronnées – elles le seront en partie en 1964 – le Conseil communal décide la pose de nouvelles canalisations et de signaux. Eh oui, nous entrons dans l'ère du tout mécanisé et les voitures sont de plus en plus courantes. Mais il n'y pas que les voitures puisque dans sa séance du 28 mars, «M. le Syndic propose qu'à l'avenir on fasse ouvrir les chemins par un tracteur; ce mode s'avère plus rapide (que le cheval) et moins coûteux.» Prix de l'heure: 8 francs. L'assemblée communale devra décider...

En attendant, les travaux de canalisation sont adjugés à la Maison Losinger qui est « très avantageusement connue » et porteront sur une somme de 62000 francs. En juin, une lettre de la Direction de la police demande à la commune «de faire apposer 4 doubles signaux de réglementation de vitesse d'entrée de localité». Le progrès passe aussi par l'école et la devise «un esprit sain dans un corps sain» avec l'obligation faite par le canton d'acheter du matériel de gymnastique et de trouver une place de gymnastique. Même l'église paroissiale n'échappe pas à cette volonté de modernisation qui voit en avril la bénédiction d'une nouvelle cloche, mais surtout l'électrification du carillon. Et les paysans n'échappent non plus pas à la vague du progrès: dans sa séance du 29 avril, le Conseil communal prend note «d'une circulaire émanant de l'Office cantonal des cultures, ces Messieurs demandent que l'autorité communale fasse son possible pour encourager la culture du tabac et la construction de hangar»... Autre temps, autres mœurs.

Fin juin, les travaux de canalisation touchent à leur fin. Il faudra remettre en état les chemins qui ont passablement souffert et y mettre du gravier cassé. M. le Syndic s'abouchera à cet effet avec le fondé de pouvoir de l'entreprise Losinger, écrit le secrétaire dans la séance du 27 juin. Dans sa séance du 4 juillet, les travaux de canalisation seront terminés demain selon toute précision. Le Conseil communal décide de marquer l'événement en offrant aux ouvriers de l'équipe un verre de vin à l'auberge». Et la pose des panneaux me direz-vous: après vision

locale du «commissaire à la circulation» le 16 septembre, le rapport de ce dernier «reconnait l'inutilité de la pose de signaux de limitation de vitesse à 60 km et propose une limitation à 40 km »...Et dire que maintenant...

...Il y a 100 ans, 1910

Secrétaire Pauchard Narcisse, syndic Pauchard Philippe

Cinquante ans plus tôt, il est déjà question de routes et de cloches. Et nous fêtons cette année un anniversaire qui a bien failli passer inaperçu: les 100 ans de l'une des deux cloches de la chapelle. Certes, on ne l'entend plus carillonner qu'à de rares occasions...

Dans sa séance du 4 décembre, le Conseil communal alloue un subside de 15 francs à Monsieur Gottrau Joseph pour réception à l'occasion de la bénédiction de cette nouvelle cloche, commandée à «M. Arnoux pour le prix se montant à 89 fr. 50 après paiement d'un acompte de 50 francs par Monsieur le Curé.» Cette année 1910 voit également l'arrivée d'un nouvel instituteur. Ce qui amène le Conseil communal, dans sa séance du 27 octobre à fixer «une mise de 2 journées pour samedi 29 octobre à 7h30 du soir pour récupérer l'école, ainsi que pour conduire de l'antracite de Payerne, couper du bois et chercher l'instituteur». Eh oui, les autos ne courent pas les rues comme aujourd'hui. On se déplace à pied ou en carrioles attelées. Il n'empêche que le maintien des chemins en bon état est une des préoccupations principales des autorités communales et du piqueur. Alors quand ce dernier décide de poser la pelle, le Conseil communal est fort dépourvu d'autant plus que la nomination d'un nouveau piqueur revient à la Préfecture. C'est ainsi que le 18 juillet 1910, le Conseil communal «délègue M. Pauchard Syndic pour aller en vacation à la Préfecture pour s'entendre au sujet du piqueur qui ne fait plus aucun travail. On demande un changement immédiat ou le conseil ne s'occupera désormais en rien sur les chemins.» Mais il faudra attendre le 28 novembre. Dans la séance de ce jour, le Conseil communal «prend connaissance d'une lettre de la Préfecture demandant des présentations pour la nomination d'un piqueur. Il présente Louis Guillet et Louis Lambert comme candidats pour piqueur et pour obtenir la nomination de la Préfecture». Entre-temps, la météo a mis aussi son grain de sel. Dans la séance du 22 juillet, le Conseil communal évoque le débordement de l'Arbogne à Dompierre. «On ordonne des corvées extraordinaires pour réparer le chemin du contour. Une personne par maison, elle sera payée 30 centimes l'heure.» Dans sa séance du 31 juillet, il fixe «au mardi 2 juillet la continuation des corvées extraordinaires pour réparer les chemins». Dans sa séance du 15 août, le Conseil communal fixe «au dimanche 21 août la quête à domicile pour les inondés» qui rapportera 23 francs envoyés à la Préfecture. En novembre, le ciel semble tout aussi déchaîné : au point que «les prestations à bras sont renvoyées pour cause de mauvais temps».

Mais revenons à nos chemins: le 31 juillet de la même année, le Conseil communal «approuve un achat de 11 perches à Gasser et 2 perches à François Blanc au prix de 2 francs la perche, pour l'élargissement du chemin tendant sur la Côte». Ce qui nous amène à parler des forêts communales qui se montent alors à « un total de 22 poses», selon l'inventaire dressé par le Conseil communal. Reste une énigme que les plus anciens pourront résoudre : le 22 juillet, le Conseil communal «ordonne de conduire deux chars de pierres au chemin du Greffier et deux journées pour réparation dudit chemin». Où se trouve ce chemin aujourd'hui ?



MENU DE LA BONNE ANNÉE

COCKTAIL DE L'AMITIÉ
SUPRÊME DE BONNE SANTÉ

GRATINÉE DE PROSPÉRITÉ
PLATEAU D'EXCELLENTES NOUVELLES

SALADE DE RÉUSSITES
BÛCHE DU BONHEUR

AVEC NOS MEILLEURS VOEUX POUR 2011

LE CONSEIL COMMUNAL